



République et canton de Genève

---

## Commune de Carouge

Dans sa séance extraordinaire d'installation du 2 juin 2020, le Conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

Assermentation des membres du Conseil municipal pour la législature 2020-2025.  
**(DM 001-2020) Décision prise à l'unanimité**

Election des membres du Bureau du Conseil municipal pour l'année 2020-2021.  
**(DM 002-2020) Décision prise par 30 oui, 0 non et 2 abstentions**

Nomination des membres des diverses commissions et fondations pour la législature 2020-2025.  
**(DM 003-2020) Décision prise à l'unanimité**

Le Président :

Didier Prod'hom

Carouge, le 8 juin 2020/dvo